
Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 18 JUIN 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la requête du sieur Guillaume Smulders, marchand de bestiaux.

MESSIEURS ,

Le pétitionnaire est né à Tilburg (Pays-Bas), le 22 octobre 1812; à l'époque de la révolution il faisait, comme milicien, partie de l'armée hollandaise; lors de l'invasion de cette armée il ne voulut pas combattre contre la Belgique qui avait ses sympathies; il quitta son corps et son pays natal, et, depuis 1831, il habite la commune de Houthaelen, arrondissement de Hasselt.

Le sieur Guillaume Smulders trouve dans son commerce une honnête existence; sa conduite privée et politique est à l'abri de tout reproche; il est aimé et estimé des habitants de sa commune pour sa droiture dans les affaires et ses bons procédés envers tout le monde.

Les autorités estiment qu'il y a lieu de prendre sa demande en considération.

Le rapporteur,
HENOT.

Pour le président ,
EUG. DE SMET.
